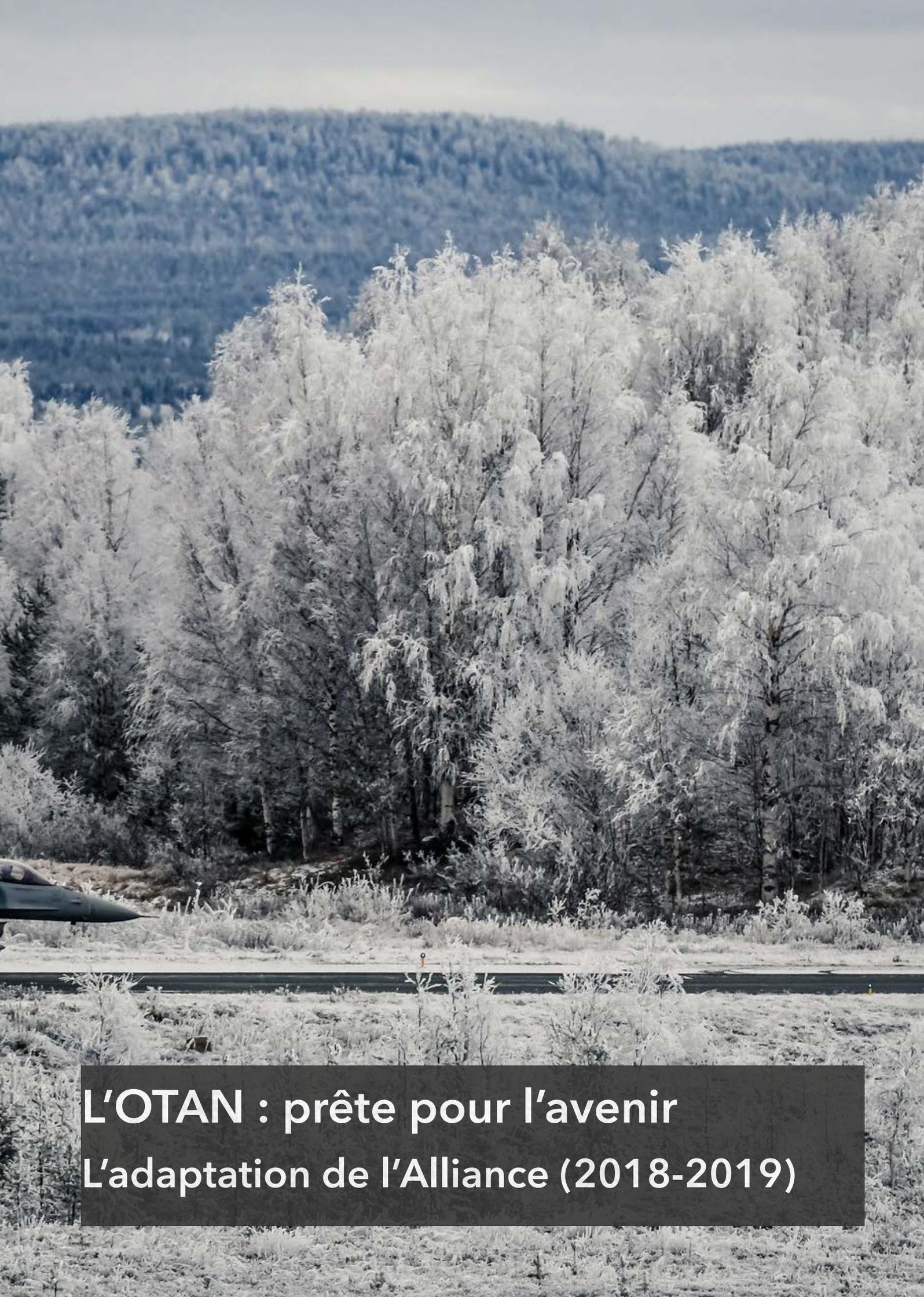




# L'OTAN : prête pour l'avenir

## L'adaptation de l'Alliance (2018-2019)





**L'OTAN : prête pour l'avenir**  
**L'adaptation de l'Alliance (2018-2019)**



# CONTENU

2018-2019 : un aperçu de l'adaptation de l'OTAN . . . . .	1
L'adaptation à un environnement de sécurité imprévisible . . . . .	5
Renforcement de la posture de dissuasion et de défense . . . . .	5
La posture de l'OTAN : apte à remplir sa mission . . . . .	5
Présence avancée et renforcement . . . . .	5
Déploiement et maintien en puissance des forces de l'OTAN. . . . .	6
Défense aérienne et antimissile intégrée . . . . .	7
Politique spatiale de l'OTAN . . . . .	7
Posture maritime de l'OTAN. . . . .	8
L'OTAN et ses voisins du sud . . . . .	8
Mesures d'assurance. . . . .	8
Exercices. . . . .	8
Lutte contre les menaces hybrides. . . . .	9
Cyberdéfense . . . . .	9
Résilience et préparation du secteur civil. . . . .	9
Engagement en matière de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération . . . . .	9
Projection de la stabilité et lutte contre le terrorisme . . . . .	11
Lutte contre le terrorisme . . . . .	11
Afghanistan. . . . .	11
Iraq . . . . .	11
Coopération avec les partenaires pour renforcer la sécurité et la stabilité . .	12
Sûreté maritime . . . . .	12
Investissements dans la défense . . . . .	13
Modernisation de l'Alliance . . . . .	15
Adaptation de la structure de commandement de l'OTAN . . . . .	15
Revue des fonctions du siège de l'OTAN . . . . .	15
Développement capacitaire et innovation . . . . .	16

# 2018-2019 : un aperçu de l'adaptation de l'OTAN

En 2019, nous célébrons le 70<sup>e</sup> anniversaire de notre Alliance. Pendant les sept dernières décennies, l'Alliance atlantique, que l'OTAN incarne, a apporté une paix et une prospérité sans précédent dans la zone euro-atlantique. Aujourd'hui, nous faisons face à l'environnement de sécurité le plus complexe et le plus imprévisible depuis la fin de la Guerre froide, celui-ci étant marqué par une concurrence géopolitique croissante, des menaces cyber et hybrides plus sophistiquées et plus perturbatrices, et une évolution exponentielle des technologies qui transforme rapidement la façon dont les guerres sont menées et gagnées.

Compte tenu de ces nouveaux défis de sécurité, et de l'évolution des rapports de forces à l'échelle mondiale, nous devons nous employer ensemble, plus que jamais, à protéger notre sécurité et nos valeurs communes, à réaffirmer notre solidarité et à préparer collectivement l'avenir.

Alors que nous poursuivons notre adaptation, les forces de l'Alliance constituent le fondement de notre engagement à nous défendre mutuellement contre toute menace potentielle et à assurer la sécurité de tous les Alliés.

Au cours de l'année écoulée, nous avons pris des mesures concrètes pour veiller à ce que nous puissions toujours accomplir nos tâches fondamentales dans les années à venir. Nous continuons de renforcer notre dispositif de dissuasion et de défense, en nous employant à améliorer la disponibilité opérationnelle de nos forces, à accroître notre capacité de les déplacer entre les deux rives de l'Atlantique et en Europe, ainsi qu'à moderniser notre structure de commandement militaire et notre siège.

Nous nous employons à nous adapter, de manière coordonnée, mesurée et responsable, à un environnement stratégique moins stable. En réponse au développement et à la mise en service par la Russie du système de missile de portée intermédiaire à lanceur terrestre SSC8, qui ont abouti à l'extinction du traité FNI, nous avons décidé de mettre en œuvre un ensemble de mesures équilibré et défensif pour assurer la crédibilité et l'efficacité de notre dissuasion.

Nous continuerons également de faire en sorte que notre dissuasion nucléaire reste sûre, sécurisée et efficace. Nous prenons ces mesures tout en restant fermement attachés à un dialogue constructif et à un système efficace de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération.

Nous nous employons à accroître nos investissements dans l'innovation pour pouvoir tirer parti, de manière responsable, des avantages qu'offrent les technologies émergentes, comme l'intelligence artificielle, l'autonomie et les systèmes hypersoniques, et réduire les risques liés à ces technologies. Nous nous employons à renforcer notre capacité de contrer les menaces cyber, tout en adoptant une nouvelle politique et une nouvelle approche concernant l'espace, que l'OTAN considère désormais comme un milieu d'opérations, ce qui nous permet d'avoir une meilleure connaissance de la situation dans l'espace et de faire en sorte que nos opérations bénéficient du soutien requis des capacités spatiales des pays. Parallèlement, nous travaillons ensemble pour assurer la résilience de nos infrastructures critiques, comme le montre l'adoption, en octobre 2019, de l'exigence de base actualisée pour la résilience des télécommunications civiles, y compris s'agissant de la 5G.

L'Alliance reste résolue à lutter contre le terrorisme et à contribuer à la stabilité de son voisinage, notamment par sa mission de formation en Iraq, où nous aidons le gouvernement iraquien à prévenir une résurgence de l'EIIL et d'autres groupes terroristes. Nous œuvrons également en ce sens par notre présence en Afghanistan, où nous restons déterminés à faire en sorte que ce pays ne redevienne jamais un sanctuaire pour le terrorisme international et à soutenir les initiatives visant à parvenir à une solution politique. Nous continuons également d'aider nos partenaires – de la Jordanie et la Tunisie à l'Ukraine et la Géorgie – à renforcer leurs capacités de défense.

L'OTAN projette la stabilité de diverses manières, notamment en accueillant de nouveaux membres en son sein.

En 2018, suite à l'accord historique conclu entre Athènes et Skopje sur la question du nom, nous avons invité la Macédoine du Nord à entamer des pourparlers d'adhésion. Ces pourparlers sont à présent achevés, et, lorsque tous les Alliés auront ratifié le protocole d'accession, la République de Macédoine du Nord deviendra le 30<sup>e</sup> membre de l'Alliance.

Pour ce qui est de l'avenir, nous devons maintenir notre trajectoire d'adaptation.

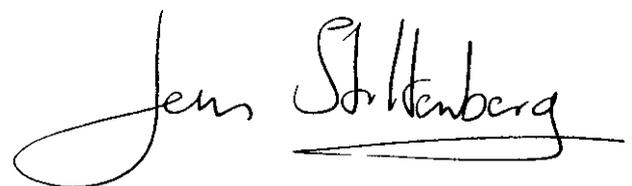
Tout d'abord, nous devons renforcer notre engagement réciproque en faveur de la sécurité de chacun. Il faut pour cela continuer d'investir dans la défense et dans les capacités dont l'Alliance a besoin. Il faut aussi veiller à ce que notre responsabilité collective pour la sécurité et la défense de la zone euro-atlantique soit partagée de manière équitable. Sur ce point, la tendance est positive : les dépenses de défense sont en augmentation depuis cinq ans. Entre 2016 et 2020, les pays européens de l'Alliance et le Canada auront, ensemble, consacré 100 milliards de dollars de plus à la défense. D'après les plans nationaux que les Alliés ont soumis en 2019, cet effort supplémentaire se chiffrera à 400 milliards de dollars à la fin de 2024. Et nous ne nous contentons pas de dépenser davantage : nous acquérons aussi en plus grand nombre les capacités du haut du spectre dont l'OTAN a besoin, tout en améliorant la disponibilité opérationnelle et la déployabilité de nos forces. C'est une bonne nouvelle, mais nous devons continuer nos efforts.

Ensuite, je crois que l'Alliance doit s'adapter davantage à l'évolution des rapports de forces à l'échelle mondiale.

Cela suppose notamment de continuer de dresser l'inventaire des défis et des opportunités que présente la montée en puissance de la Chine, et de travailler ensemble pour en comprendre et en gérer les implications pour l'Alliance.

Enfin, même si nous demeurons une alliance transatlantique, nous devons adopter une approche mondiale. Nous devons pour cela coopérer avec nos partenaires, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord au Pacifique, pour ce qui est de contrer les menaces transnationales qu'aucun pays ne peut affronter seul. La coopération avec d'autres institutions multilatérales, telles que l'ONU et l'Union européenne, restera importante pour ce qui est de relever les défis mondiaux et de faire respecter l'ordre international fondé sur des règles.

Nous sommes confrontés à un environnement de sécurité complexe, qui nous oblige à nous adapter, à innover et à être prêts à faire face à un avenir incertain. Je suis convaincu que les mesures que nous prenons aujourd'hui pour relever ces défis nous préparent à affronter l'avenir, tout en garantissant que nous préservions nos valeurs fondamentales et notre engagement mutuel.



Jens Stoltenberg  
Le secrétaire général de l'OTAN



# Les éléments de la dissuasion et de la défense de l'OTAN

2018-2019



## Mission de police du ciel dans les États baltes

### Mission

Protéger l'espace aérien des États baltes

### Localisation

Estonie Lettonie Lituanie Pologne

### Pays contributeurs

- Allemagne (Amari, Estonie)
- Belgique (Siaulai, Lituanie)
- Danemark (Siaulai, Lituanie ou Malbork, Pologne)
- Espagne (Siaulai, Lituanie ou Malbork, Pologne)
- France (Amari, Estonie)
- Hongrie (Siaulai, Lituanie)
- Italie (Amari, Estonie)
- Pologne (Siaulai, Lituanie)
- Portugal (Siaulai, Lituanie ou Malbork, Pologne)
- République tchèque (Amari, Estonie)
- Royaume-Uni (Amari, Estonie)

## Soutien et assurance pour la Turquie

### Mission

Renforcer les capacités de défense aérienne de la Turquie

### Localisation

Turquie

### Pays contributeurs

- Espagne (Adana, Turquie) - Batteries de missiles sol-air
- Italie (Kahramanmaraş, Turquie) - Batteries de missiles sol-air

### Moyens OTAN

OTAN (Konya, Turquie) - Avions AWACS

## Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées

### Mission

Fournir aux décideurs des informations et du renseignement en temps utile

### Localisation

Allemagne Italie Royaume-Uni

### Moyens OTAN

OTAN - Global Hawk de l'AGS, avions AWACS

## Forces navales permanentes

### Mission

Permettre à l'Alliance d'assurer une présence navale continue

### Localisation

Océan Atlantique, mer Baltique, mer Méditerranée et mer Noire

### Moyens OTAN

OTAN – Groupes maritimes permanents de l'OTAN (SNMG 1 & 2), groupes permanents OTAN de lutte contre les mines (SNMCMG 1 & 2)

## Patrouilles d'AWACS au-dessus de l'Europe orientale

### Mission

Assurer des patrouilles aériennes au-dessus de l'Europe orientale

### Pays contributeurs & moyens OTAN

- France Grèce Italie
- Royaume-Uni Turquie
- avions AWACS

## Cadre pour le sud : Pôle régional pour le sud

### Mission

Améliorer la compréhension régionale et l'anticipation des menaces émanant du sud

### Localisation

Commandement allié de forces interarmées (JFC) de Naples

### Pays contributeurs

22 Alliés – Contributions nationales volontaires et personnel du JFC de Naples réaffecté

## Mission de préparation en temps de paix en Islande

### Mission

Protéger l'espace aérien de l'Islande

### Localisation

 Islande, Keflavik

### Pays contributeurs

 Danemark  
 États-Unis  
 Italie  
 Royaume-Uni

## Force de réaction de l'OTAN renforcée (eNRF) / Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF)

### Mission

Être prête à se déployer sur court préavis à des fins de gestion de crise ou de défense collective

### Localisation

 Commandement allié de forces interarmées de Brunssum (eNRF 2018)  
 Italie (pays chef de file de la VJTF en 2018)  
 Commandement allié de forces interarmées (JFC) de Naples (eNRF 2019)  
 Allemagne  Norvège  Pays-Bas (pays chef de file de la VJTF en 2019)

### Pays contributeurs

Force de réaction de l'OTAN renforcée (eNRF) : 27 Alliés  
Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF) : 22 Alliés

## Présence avancée de l'OTAN

### Mission

Renforcer la dissuasion et la défense de l'OTAN

### Localisation

 Estonie  Lettonie  Lituanie  Pologne  Roumanie  Bulgarie

### Pays contributeurs

**ESTONIE** Pays-cadre :  Royaume-Uni  
 Belgique  Danemark  France  Islande

**LETTONIE** Pays-cadre :  Canada  
 Albanie  Croatie  Espagne  Italie  
 Monténégro  Pologne  République tchèque  
 Slovaquie  Slovénie

**LITUANIE** Pays-cadre :  Allemagne  
 Belgique  France  Islande  Luxembourg  
 Norvège  Pays-Bas  République tchèque

**POLOGNE** Pays-cadre :  États-Unis  
 Croatie  Roumanie  Royaume-Uni

**MER NOIRE**  Allemagne  Bulgarie  Canada  Espagne

**BULGARIE**  États-Unis  France  Hongrie  Italie

**ROUMANIE**  Luxembourg  Pays-Bas  Pologne  Portugal  
 Roumanie  Royaume-Uni  Turquie

## Défense antimissile balistique

### Mission

Protéger les populations, le territoire et les forces des pays de l'OTAN

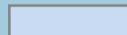
### Localisation

 Allemagne  Espagne  Pologne  
 Roumanie  Turquie

### Moyens OTAN

 États-Unis (Rota, Espagne) – Navires Aegis dotés de capacités BMD  
 États-Unis (Deveselu, Roumanie) – Aegis Ashore  
 États-Unis (Kürecik, Turquie) – Système de poursuite BMD  
 États-Unis (Redzikowo, Pologne) – Aegis Ashore (en cours de construction)  
 OTAN (Ramstein, Allemagne) – Commandement aérien allié

 Pays membres de l'OTAN

 Pays partenaires de l'OTAN

0 500 km



# L'adaptation à un environnement de sécurité imprévisible

## Renforcement de la posture de dissuasion et de défense

*À partir de 2014, les Alliés ont renforcé la posture de dissuasion et de défense collective de l'OTAN, sur terre, en mer, dans les airs et dans le cyberspace. Au sommet de Bruxelles, en juillet 2018, les dirigeants des pays de l'OTAN ont pris plus d'une centaine de décisions pour rendre l'Alliance plus forte. Depuis lors, nous avons accru la réactivité et la disponibilité opérationnelle de nos forces. Nous avons consolidé l'aptitude de l'Alliance à renforcer rapidement tout pays membre qui pourrait être visé par une menace. Nous avons développé nos capacités, amélioré notre résilience et investi dans la modernisation de notre Alliance, grâce à une nouvelle politique spatiale, à l'adaptation de la structure de commandement et du siège de l'Organisation et aux travaux que nous menons sur les technologies émergentes. Nous affichons notre solidarité et notre détermination au travers d'exercices et de contributions accrues à des activités et déploiements multinationaux.*

## La posture de l'OTAN : apte à remplir sa mission

Ces dernières années, l'OTAN a pris les plus importantes mesures d'adaptation et de renforcement de notre défense collective depuis la fin de la Guerre froide. Ces mesures, combinées à l'adoption d'une nouvelle stratégie militaire de l'OTAN, garantissent que la posture de dissuasion et de défense de l'Alliance reste crédible et efficace.

L'OTAN s'emploie aussi à appliquer un ensemble équilibré et solide de mesures politiques et militaires en réponse au développement et à la mise en service du SSC-8 et d'autres systèmes de missiles par la Russie, notamment en adaptant notre posture de défense aérienne et antimissile, notre posture de forces conventionnelles et notre système de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, et en veillant à ce que la dissuasion nucléaire assurée par l'OTAN demeure efficace. Nous procédons à la mise en œuvre de ces mesures tout en montrant que nous sommes résolument attachés au maintien d'un système international de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération qui soit opérant.

## Présence avancée et renforcement

### Présence avancée

Quatre groupements tactiques multinationaux de l'OTAN prêts au combat restent déployés en

Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Pologne. Dirigés par le Canada, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis, ces groupements tactiques se composent de près de 5 000 soldats venus de tous les pays de l'Alliance et qui contribuent à la dissuasion en menant des opérations aux côtés des forces nationales de défense du territoire.

Nous maintenons également le déploiement d'une présence avancée dans la région de la mer Noire. Une brigade-cadre multinationale pour l'entraînement des forces terrestres des pays de l'Alliance est en place en Roumanie ; nous avons intensifié la coopération dans les domaines de l'entraînement aérien et de la police du ciel, et renforcé la présence des forces navales permanentes de l'OTAN en mer Noire. Les navires de l'OTAN ont passé en mer Noire 120 jours en 2018 et 100 jours en 2019.

## Force de réaction de l'OTAN

Depuis 2014, nous avons augmenté les effectifs de la Force de réaction de l'OTAN (NRF) pour les porter à 40 000 hommes environ. Ceux-ci constituent notamment une force « fer de lance » de la taille d'une brigade – la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF) –, capable de se déployer en quelques jours, ainsi que des forces de deuxième échelon prêtes à fournir rapidement du renfort en cas de besoin. La NRF est une force multinationale crédible, qui regroupe des éléments des forces terrestres, aériennes, maritimes et d'opérations spéciales que l'Alliance peut déployer rapidement

## Présence avancée rehaussée de l'OTAN (2018-2019)

### Présence avancée rehaussée

#### ESTONIE

Royaume-Uni  
Belgique  
Danemark  
France  
Islande

#### LETTONIE

Canada  
Albanie  
Espagne  
Italie  
Monténégro  
Pologne  
République tchèque  
Slovaquie  
Slovénie

#### LITUANIE

Allemagne  
Belgique  
Croatie  
France  
Islande  
Luxembourg  
Norvège  
Pays-Bas  
République tchèque

#### POLOGNE

États-Unis  
Croatie  
Roumanie  
Royaume-Uni

### Présence avancée adaptée

#### MER NOIRE, BULGARIE et ROUMANIE

Allemagne  
Bulgarie  
Canada  
Espagne  
États-Unis  
France  
Hongrie  
Italie

Luxembourg  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Turquie



partout où cela est nécessaire. En 2019, nous sommes convenus d'entamer les travaux qui permettront de poursuivre l'adaptation de la NRF.

### Initiative pour la disponibilité opérationnelle de l'OTAN

Les Alliés s'emploient à accroître la disponibilité opérationnelle et la réactivité de leurs forces, de sorte que l'Alliance puisse faire appel à des forces nationales de haute qualité, « prêtes à l'emploi », mises à disposition à l'appui d'opérations OTAN de défense collective et de réponse aux crises. Les Alliés se sont engagés à atteindre ces objectifs, connus sous l'appellation collective des « quatre 30 », pour 2020 ; à cet effet, ils ont déjà généré plus de 90 % des forces nécessaires.



## Déploiement et maintien en puissance des forces de l'OTAN

En 2018, les Alliés ont pris de nouvelles mesures visant à ce que leurs forces puissent être rapidement mobilisées et déployées si nécessaire ; l'amélioration de la mobilité militaire dans les milieux terrestre, aérien et maritime a été l'une de ces mesures. Les Alliés s'emploient ensemble à faire en sorte que nous disposions de la législation et des procédures nécessaires pour mobiliser et déplacer rapidement nos forces par-delà les frontières, à perfectionner nos systèmes de commandement, de contrôle et de communication, et à accroître nos moyens et nos capacités, y compris en modernisant les infrastructures partout en Europe.

Dans le cadre de ces efforts plus larges, l'OTAN a créé en octobre 2019, en étroite coopération avec EUROCONTROL, un mécanisme facilitant la mobilité aérienne pour intervention rapide, qui permet aux Alliés de déployer des aéronefs dans l'ensemble de l'Europe en bénéficiant d'un traitement prioritaire de la part des autorités de contrôle de la circulation aérienne compétentes. L'OTAN continue de coopérer avec l'Union européenne à l'amélioration de la mobilité militaire. Les domaines de coopération incluent la coordination des besoins militaires ; la législation, la réglementation et les procédures douanières et celles relatives au franchissement des frontières ; et les infrastructures de transport.

# Architecture de la défense antimissile balistique de l'OTAN en 2019

## Protection de la population, du territoire et des forces de l'OTAN



## Défense aérienne et antimissile intégrée

La défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN est essentielle à la défense collective de l'Alliance. Celle-ci a deux missions en temps de paix : la police du ciel et la défense antimissile balistique. La police du ciel est une mission collective qui implique la présence continue – 24 heures sur 24, 365 jours par an – de chasseurs d'interception effectuant des patrouilles dans notre espace aérien, qui soient prêts à répondre rapidement aux violations et aux transgressions qui y sont commises. Les Alliés assurent la police du ciel de l'OTAN en soutien à l'Estonie, à la Lettonie, à la Lituanie et à la Slovénie (depuis 2004), à l'Islande (depuis 2008), à l'Albanie (depuis 2009) et au Monténégro (depuis 2018).

La défense antimissile balistique de l'OTAN est purement défensive et représente un investissement à long terme face à une menace grave qui proviendrait de l'extérieur de la région euro-atlantique. L'architecture de défense antimissile de l'OTAN repose sur les systèmes

de défense antimissile balistique déployés par les États-Unis en Europe et sur les contributions nationales volontaires supplémentaires mises à disposition par des Alliés européens – notamment l'Italie, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne et la Turquie. Elle s'appuie aussi sur le système de commandement et de contrôle financé en commun.

## Politique spatiale de l'OTAN

L'espace est essentiel pour le dispositif de défense et de dissuasion de l'Alliance : il nous permet de naviguer et d'assurer le suivi des forces, de disposer de systèmes efficaces de télécommunications par satellite et de détecter des tirs de missiles. En 2019, les Alliés ont approuvé une politique spatiale de l'OTAN et reconnu l'espace comme milieu d'opérations, au même titre que les milieux aérien, terrestre, maritime et cyber. Ces mesures, dans le respect total du droit international, permettront à l'Alliance d'améliorer sa connaissance de la situation dans l'espace. L'OTAN n'a pas l'intention de déployer des armes dans l'espace, et elle n'ambitionne pas de devenir

un acteur autonome dans le milieu spatial. Elle peut en revanche servir d'enceinte pour partager des informations pertinentes entre Alliés, pour renforcer l'interopérabilité, et pour faire en sorte que les capacités spatiales nationales fournissent le soutien nécessaire aux opérations de l'Alliance.

## Posture maritime de l'OTAN

Nous avons pris des mesures pour renforcer la posture maritime de l'Alliance en améliorant la connaissance de la situation maritime, l'interopérabilité et les compétences. Nous redynamisons nos compétences collectives pour le combat maritime dans des domaines clés, comme la lutte anti-sous-marine et la protection des voies de communication maritimes. Nous avons également adopté une nouvelle politique concernant nos forces navales permanentes, qui a pour objectif d'accroître notre réactivité en mer.

## L'OTAN et ses voisins du sud

L'OTAN développe actuellement son aptitude à anticiper les développements à ses frontières méridionales et à y répondre. Nous poursuivons nos travaux sur un dispositif solide de planification, sur la réactivité, et sur la prise en compte des besoins capacitaires spécifiques liés aux opérations expéditionnaires dans la cadre du processus OTAN de planification de défense ; et nous continuons de mener des exercices fondés sur des scénarios pertinents pour le sud. L'OTAN améliore aussi sa connaissance de la situation et sa compréhension de la région avec le Pôle pour le sud, à Naples, pleinement opérationnel depuis 2018. Les contributions du Pôle pour le sud sont utiles non seulement pour la planification de circonstance et la planification préétablie de

l'OTAN, mais également pour le développement de la capacité de l'Alliance à mener des opérations expéditionnaires. L'Alliance reste par ailleurs déterminée à lutter contre le terrorisme, y compris par sa participation à la coalition mondiale contre l'EIIL et par ses partenariats régionaux.

## Mesures d'assurance

L'OTAN a mis en place une série de mesures d'assurance à l'échelle de l'Alliance. Leur but est de dissuader des adversaires potentiels et de rassurer les Alliés. Ces mesures visent à préserver l'intégrité de l'espace aérien, à compléter les capacités nationales de police du ciel, à assurer la connaissance de la situation maritime en recourant aux avions de patrouille maritime et aux forces navales permanentes de l'OTAN, et aussi à améliorer l'interopérabilité par des entraînements et des exercices réalisés le long de la frontière orientale. Nous continuons de montrer que l'Alliance est déterminée à déjouer les menaces et à défendre son territoire en mettant en œuvre une série de mesures d'assurance adaptées pour la Turquie, y compris au travers d'escales dans ses ports, et en renforçant la défense aérienne turque grâce au déploiement de batteries de missiles.

## Exercices

L'organisation d'exercices à intervalles réguliers permet de veiller à ce que l'Alliance soit prête et apte à se défendre contre toute menace. Depuis le début de 2018, l'OTAN a mené au total 207 exercices, auxquels viennent s'ajouter 270 exercices nationaux ayant un lien avec l'OTAN. Ces exercices ont mobilisé des troupes et des moyens mis à disposition par les Alliés et les pays partenaires, et visaient à renforcer la préparation et l'interopérabilité de nos forces ainsi qu'à tester, entre autres choses, les capacités alliées de lutte anti-sous-marine, la police du ciel et les systèmes



Mettant en jeu des éléments aériens, maritimes et terrestres, Trident Juncture 2018 a été le plus grand exercice de défense collective de l'OTAN depuis la fin de la Guerre froide. L'exercice, accueilli par la Norvège, a fait intervenir au total 50 000 soldats, 250 aéronefs, 65 navires et 10 000 véhicules des 29 Alliés et de deux pays partenaires, la Finlande et la Suède. Trident Juncture 2018 avait pour but d'accroître l'aptitude de l'OTAN à intégrer des structures de commandement et de forces alliées dans le cadre d'opérations menées sur notre territoire. L'exercice a également servi à la certification des différents éléments de la Force de réaction de l'OTAN et a démontré notre aptitude à déployer et à soutenir des forces en grand nombre pour renforcer les Alliés, notamment depuis l'autre rive de l'Atlantique.

d'information et de communication de l'OTAN, de même que l'aptitude à protéger l'Alliance dans le cyberspace, tout en permettant de vérifier que la sûreté, la sécurité et l'efficacité de notre dissuasion nucléaire continuent d'être assurées.

## Lutte contre les menaces hybrides

Nous avons mis en place toute une panoplie de moyens pour assurer la préparation, la dissuasion et la défense face aux menaces hybrides. Le dispositif ainsi constitué comprend des moyens militaires, des mesures permettant le partage du renseignement et de l'information, des activités civilo-militaires de préparation ainsi que d'autres mesures en faveur de la résilience. L'OTAN apporte une aide aux Alliés par l'intermédiaire des équipes de soutien pour la lutte contre les pratiques hybrides, des forces d'opérations spéciales OTAN et d'autres équipes de conseillers militaires (pour ce qui est du cyber, de la guerre électronique et des moyens CBRN (chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires)). En 2019, la première équipe OTAN de soutien pour la lutte contre les pratiques hybrides a été envoyée au Monténégro afin d'aider ce pays à renforcer les capacités dont il dispose pour assurer la dissuasion face aux menaces hybrides et y répondre. Nos entraînements et exercices accordent une place importante aux scénarios de menace hybride, notamment dans le domaine de la gestion de crise, dans lequel nous menons également des exercices avec l'Union européenne et les pays partenaires. La coopération que nous avons nouée avec l'Union européenne dans ce domaine est favorisée par le travail que réalise le Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides, établi à Helsinki (Finlande), qui a produit des travaux très utiles axés sur la sensibilisation, la formation, les exercices sur table et le renforcement de la résilience face aux menaces hybrides.

## Cyberdéfense

La cyberdéfense fait partie intégrante de la tâche fondamentale de l'OTAN qu'est la défense collective, et nous avons indiqué clairement qu'une cyberattaque de grande envergure pourrait motiver le recours à l'Article 5. Pour protéger les réseaux de l'OTAN dans le monde, nous avons créé des équipes de réaction rapide qui se tiennent prêtes à venir en aide aux Alliés. Dans le cadre de la structure de commandement modernisée de l'OTAN, nous avons créé le Centre des cyberopérations afin de nous adapter et de répondre en permanence à l'évolution du panorama des cybermenaces. Les

Alliés ont aussi décidé d'intégrer les effets cyber souverains, fournis à titre volontaire, dans les opérations et les missions de l'Alliance.

## Résilience et préparation du secteur civil

**La résilience des infrastructures civiles de l'Alliance est tout aussi importante que celle de ses infrastructures militaires, car de nos jours, les forces armées s'appuient beaucoup sur les capacités civiles.**

La résilience des pays est notre première ligne de défense, et elle fait partie de l'engagement de chacun des Alliés envers l'Alliance et de tous les Alliés les uns envers les autres. Nous progressons dans la mise en œuvre d'un ensemble commun d'exigences de base pour la résilience des pays. Celles-ci sont axées sur la continuité des pouvoirs publics et des services publics essentiels, la protection des infrastructures critiques et l'appui aux opérations militaires à l'aide de moyens civils.

Par exemple, nous aidons les autorités des pays à faire face à des événements impliquant un grand nombre de victimes et à renforcer la résilience des infrastructures de transport et des réseaux énergétiques transfrontières. Les Alliés sont également convenus d'actualiser les exigences de base de l'OTAN pour assurer la résilience des télécommunications civiles, y compris la 5G. Ces exigences imposent de réaliser des analyses des risques et des vulnérabilités, d'identifier et d'atténuer les cybermenaces, et d'évaluer pleinement les conséquences d'une prise de participation, d'un contrôle ou d'investissements directs par des intérêts étrangers.

## Engagement en matière de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération

Depuis longtemps, l'OTAN œuvre en faveur de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération, et elle a des résultats à son actif en la matière. Ces dernières décennies, l'OTAN a apporté son soutien à l'élaboration de nombreux accords clés de maîtrise des armements, y compris le traité START et le nouveau traité START, le document de Vienne de l'OSCE sur la

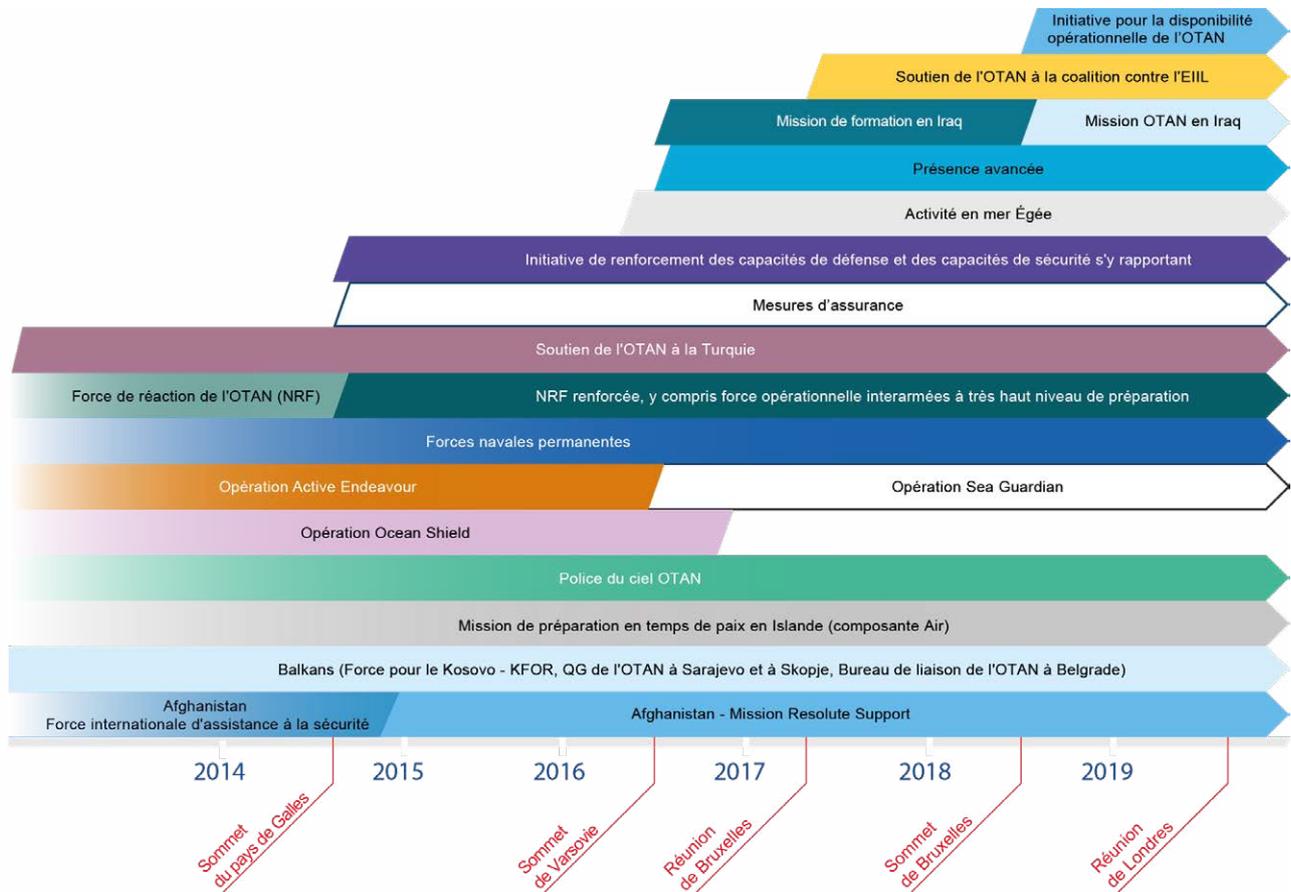
transparence militaire et le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, entre autres.

Aujourd'hui, l'architecture mondiale de maîtrise des armements, qui a si bien fonctionné, subit une érosion du fait du mépris de la Russie pour ses engagements internationaux, et de l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles technologies.

Dans ce contexte difficile, l'Alliance et les pays de l'OTAN continuent de jouer un rôle positif, y compris en formulant des propositions concrètes

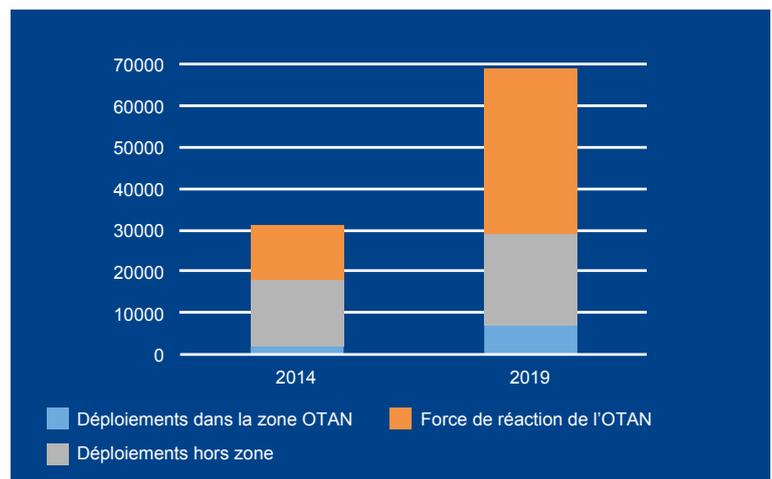
pour moderniser le document de Vienne et garantir plus d'efficacité en matière de transparence, de prévisibilité et de réduction des risques dans la zone euro-atlantique. L'OTAN peut aussi soutenir les efforts des Alliés pour faire face à la prolifération des missiles et à la dissémination des nouvelles technologies de missiles. Elle reste attachée au renforcement de la maîtrise des armes nucléaires et au soutien du traité sur la non-prolifération, conformément à l'objectif ultime de l'Alliance, qui est celui d'un monde sans armes nucléaires.

## Évolution des tâches, activités, missions et opérations de l'OTAN : Dissuasion et défense & Projection de la stabilité et lutte contre le terrorisme



## Personnels affectés aux déploiements de l'Alliance et à la Force de réaction de l'OTAN

**Personnels alliés :** 1- Déploiements dans la zone OTAN : opérations, missions et activités alliées menées sur le territoire des pays membres de l'OTAN. 2- Déploiements hors zone : opérations, missions et activités alliées menées en dehors du territoire des pays membres de l'OTAN. 3- Force de réaction de l'OTAN : forces alliées désignées pour constituer les forces de réaction à haut niveau de préparation, donc la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation. En 2018-2019, parmi les principaux déploiements de l'OTAN dans sa zone, on citera sa présence avancée et, pour ce qui est des principaux déploiements hors zone, la Force pour le Kosovo, la mission non combattante Resolute Support en Afghanistan et la mission OTAN en Iraq. Les chiffres figurant dans le tableau ont été arrondis.



# Projection de la stabilité et lutte contre le terrorisme

*Garantir la sécurité des Alliés, ce n'est pas seulement assurer la dissuasion et la défense sur notre territoire, c'est aussi être attentif aux développements au-delà de nos frontières qui peuvent affecter notre sécurité. Plus de stabilité pour nos voisins, c'est plus de sécurité pour nous. Nous avons une solide expérience en matière de projection de la stabilité, y compris à travers nos opérations et nos missions dans le voisinage de l'Alliance, mais aussi à travers les interactions politiques, le dialogue et la coopération avec les partenaires et avec d'autres organisations internationales telles que l'Union européenne. Nous poursuivons notre collaboration avec les partenaires pour les aider à mettre en place des institutions de défense plus solides, à améliorer leurs pratiques de bonne gouvernance, à renforcer leur résilience et à contribuer plus efficacement à la lutte contre le terrorisme.*

## Lutte contre le terrorisme

La contribution de l'Alliance à la lutte contre le terrorisme a débuté en Afghanistan après les attentats du 11-Septembre, mais sa portée est désormais bien plus vaste. Dans le cadre de la coalition mondiale contre l'EIIL, l'OTAN apporte une capacité de connaissance de la situation et de détection lointaine à l'aide de ses avions AWACS (système aéroporté de détection et de contrôle). Par ailleurs, l'Alliance étudie actuellement la possibilité d'apporter un soutien supplémentaire à la coalition mondiale. Dans le même temps, la mission OTAN de formation et de renforcement des capacités en Iraq continue d'aider le pays à lutter contre le terrorisme et à prévenir la résurgence de l'EIIL.

La collaboration avec nos partenaires reste essentielle dans la lutte contre le terrorisme. Nous continuons d'apporter un soutien à leurs efforts de lutte contre le terrorisme par des formations et des activités de renforcement des capacités sur des questions telles que la lutte contre les engins explosifs improvisés, la cyberdéfense et la détection des mines.

Parallèlement, nous aidons les Alliés à améliorer leur aptitude à prévenir les menaces terroristes, ainsi qu'à s'en protéger et à y répondre, par exemple en utilisant des données biométriques pour identifier les combattants terroristes étrangers de retour dans leur pays.

## Afghanistan

Les Alliés restent déterminés à faire en sorte que l'Afghanistan ne redevienne pas un sanctuaire

pour le terrorisme international. Notre action en la matière s'appuie sur notre mission Resolute Support de formation, de conseil et d'assistance au profit des forces de sécurité afghanes, sur notre partenariat politique et pratique avec l'Afghanistan, et sur le soutien financier que nous apportons aux forces de sécurité afghanes. Notre mission de formation aide aussi les forces de sécurité afghanes à mettre en place les conditions propices à la paix. En 2018, nous avons prolongé notre soutien financier aux institutions de sécurité afghanes jusqu'en 2024.

## Iraq

Notre mission non combattante de formation et de renforcement des capacités en Iraq est maintenant pleinement opérationnelle. Elle aide à renforcer les forces de sécurité irakiennes et les établissements de formation militaire irakiens afin qu'ils soient en mesure de lutter contre le terrorisme et de prévenir la résurgence de l'EIIL. Un secteur irakien

de la sécurité professionnel et tenu de rendre compte de ses actes est primordial pour la stabilité du pays et de l'ensemble de la région, ainsi que pour notre propre sécurité. L'OTAN apporte son aide à travers une approche de type « formation des formateurs » et en donnant des avis à des responsables du ministère de la Défense et du Bureau du conseiller à la sécurité nationale afin d'aider l'Iraq à développer sa capacité à mettre en place des structures nationales de sécurité et des établissements de formation militaire professionnelle plus efficaces.

## Coopération avec les partenaires pour renforcer la sécurité et la stabilité

Nos partenariats en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, dans la région du Pacifique et en Amérique latine nous aident à établir et à développer une coopération pratique axée sur le dialogue politique.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, nous contribuons à la sécurité et à la stabilité régionales en aidant nos partenaires à développer leurs capacités de défense, y compris par des mesures adaptées de renforcement des capacités de défense pour certains pays partenaires, comme la Jordanie et la Tunisie. Nous favorisons aussi la compréhension régionale et les échanges d'expertise, notamment grâce à notre centre régional de formation au Koweït.

Nous avons intensifié les consultations politiques, les exercices conjoints et les activités de renforcement des capacités avec les partenaires, dont la Géorgie et l'Ukraine, notamment pour les aider dans l'exercice de leur droit à faire des choix indépendants et souverains, sans pression ni contrainte extérieures. Notre assistance contribue à préserver la stabilité et à faire respecter l'ordre international, fondé sur des règles.

Nous poursuivons notre action en faveur d'une stabilité durable dans les Balkans occidentaux. Cette année marque le 20<sup>e</sup> anniversaire du début de la Force pour le Kosovo (KFOR) dirigée par l'OTAN, une mission lancée sur la base de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU

pour garantir un environnement sûr et sécurisé pour l'ensemble de la population au Kosovo.

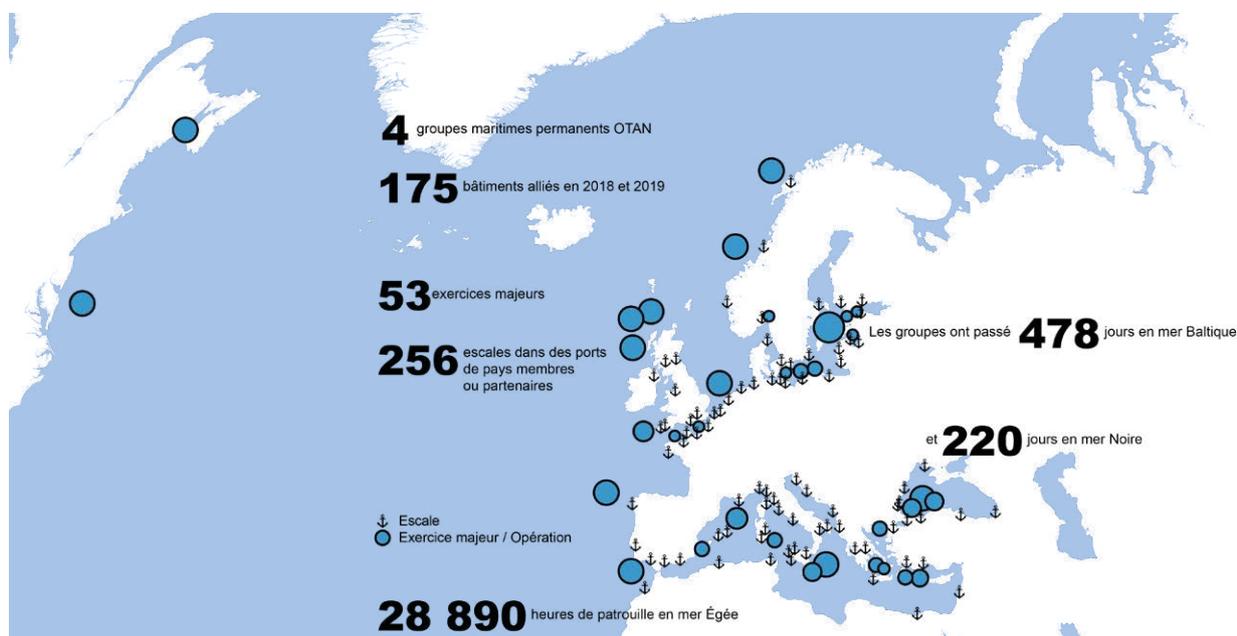
Parallèlement à ces efforts, nous continuons de renforcer l'interopérabilité militaire pour les opérations multinationales avec les partenaires, y compris par une robuste coopération de défense avec les partenaires bénéficiant du programme « nouvelles opportunités », à savoir l'Australie, la Finlande, la Géorgie, la Jordanie et la Suède.

Nous avons encore approfondi notre coopération avec l'Union européenne en travaillant ensemble à la mise en œuvre de 74 propositions mutuellement agréées pour la coopération OTAN-UE, qui portent aussi bien sur la mobilité militaire que sur la lutte contre les menaces hybrides ou la promotion de la cybersécurité.

## Sûreté maritime

Dans le cadre de notre programme d'exercices renforcé, nous redynamisons notre défense maritime collective dans des domaines clés, comme la lutte anti-sous-marine, les opérations amphibies et la protection des voies de communication maritimes. L'opération Sea Guardian est menée en Méditerranée pour améliorer la connaissance de la situation maritime, apporter un soutien aux efforts maritimes de lutte contre le terrorisme et contribuer au renforcement des capacités. Elle appuie également l'opération Sophia de l'Union européenne avec des informations et un soutien logistique. Par ses activités en mer Égée, l'OTAN continue de fournir régulièrement aux garde-côtes grecs et turcs et à Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, des informations sur les activités de trafic.

### Forces maritimes permanentes de l'OTAN (2018-2019)



# Investissements dans la défense

Tout ce que l'OTAN entreprend s'appuie sur le principe d'un partage équitable des charges. L'Alliance ne peut assurer une défense efficace si ses pays membres n'investissent pas dans les capacités dont elle a besoin.

En 2020, les Alliés augmenteront leurs dépenses de défense, en valeur réelle, pour la sixième année consécutive. Ensemble, les pays européens de l'Alliance et le Canada auront alors consacré 130 milliards de dollars de plus à la défense depuis 2016. Comme le montre le graphique figurant ci-après, d'après les plans nationaux que les Alliés ont soumis en 2019, cet effort supplémentaire se chiffrera à 400 milliards de dollars à la fin de 2024.

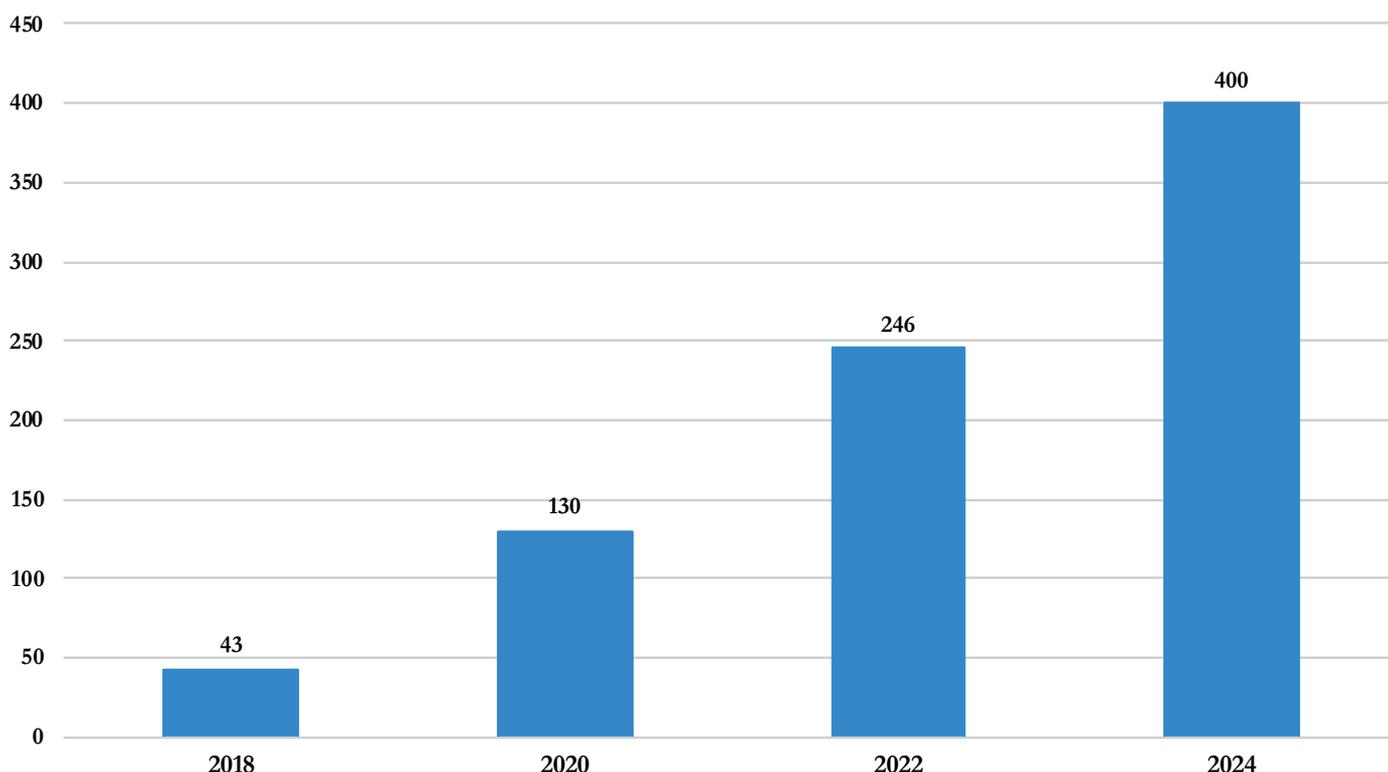
Cette année, le total des dépenses de défense des Alliés devrait atteindre mille milliards de dollars.

La majorité des Alliés ont établi, au niveau national, des plans en vue de consacrer l'équivalent de 2 % de leur PIB à la défense d'ici à 2024.

Par ailleurs, aujourd'hui, 16 Alliés déjà allouent plus de 20 % de leurs dépenses de défense aux équipements majeurs et à la recherche et développement y afférente. Selon les plans nationaux de 2019, tous les Alliés sauf deux atteindront le seuil des 20 % pour 2024. En 2019, les pays européens de l'Alliance et le Canada devraient dépenser au total quelque 66 milliards de dollars en faveur des équipements majeurs et de la recherche et développement y afférente.

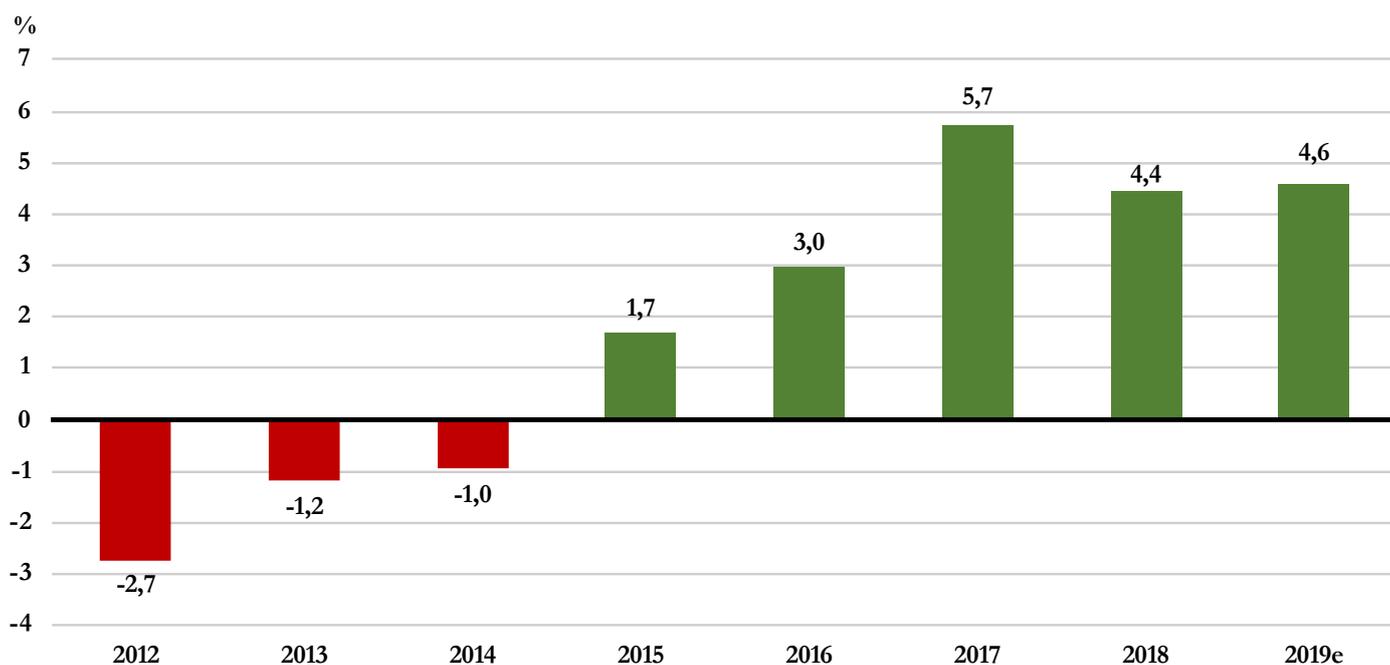
Les Alliés ne se contentent pas de mettre à disposition davantage de capacités du haut du spectre, plus lourdes, dont l'OTAN a besoin : ils améliorent également la préparation, la déployabilité, la soutenabilité et l'interopérabilité de leurs forces. Le nombre d'activités auxquelles ils participent augmente, et les Alliés continuent d'apporter de précieuses contributions en forces et en capacités, qui bénéficient à la sécurité de la zone euroatlantique dans le cadre des opérations, missions et autres activités de l'OTAN.

Europe OTAN et Canada - dépenses de défense cumulées par rapport à 2016  
(en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)



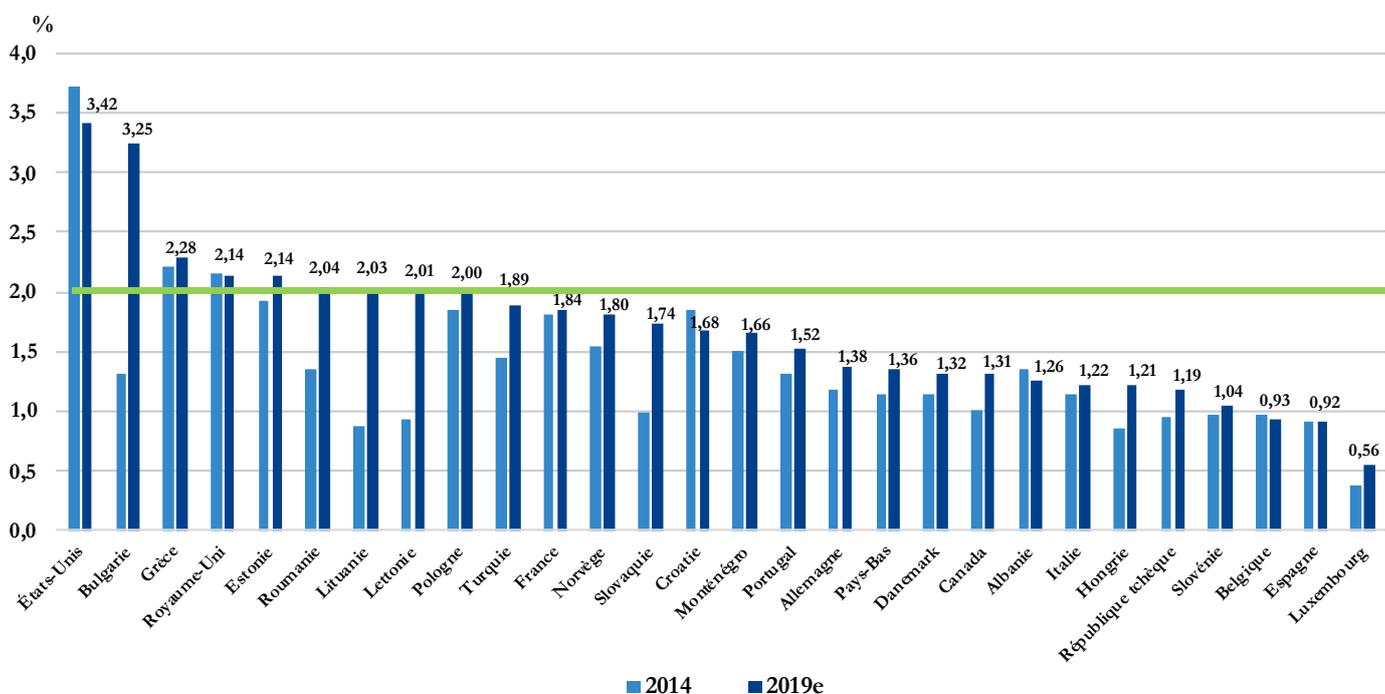
Note : les données pour 2019 - 2024 sont des estimations.

## Europe OTAN et Canada - dépenses de défense (évolution annuelle réelle, sur la base des prix et taux de change de 2015)



Note : données du 21 novembre 2019, sur la base des prix et taux de change de 2015. Les données de 2019 sont des estimations. A partir de 2017, l'ensemble Europe OTAN et Canada incluent le Monténégro, devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.

## Dépenses de défense en part du PIB (%) (sur la base des prix et taux de change de 2015)



Note : les données de 2019 sont des estimations.

# Modernisation de l'Alliance

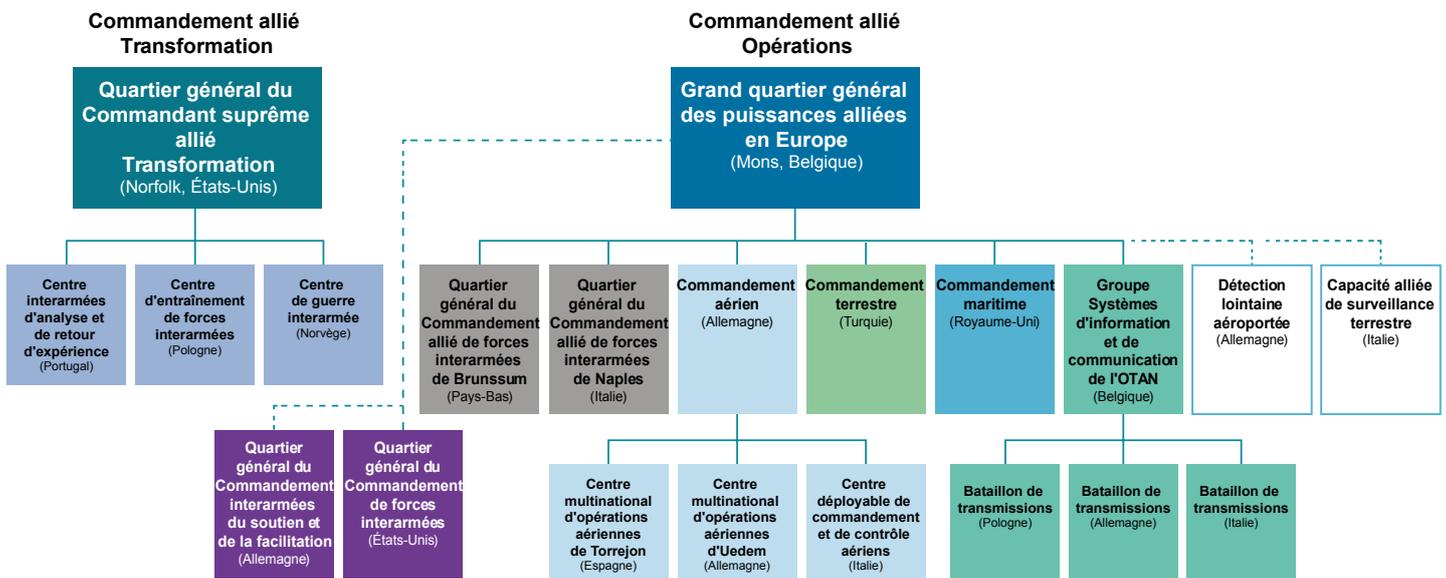
La rapidité d'action, l'innovation et la résilience sont au cœur du mode de fonctionnement de l'OTAN. Nous avons adapté la structure de commandement, qui est l'épine dorsale militaire de l'Alliance, et nous avons mis en œuvre une série de mesures de modernisation visant le siège de l'Organisation. Par ailleurs, nous nous sommes attachés à améliorer et à simplifier le processus de mise à disposition des capacités militaires financées sur fonds communs.

## Adaptation de la structure de commandement de l'OTAN

Nous avons doté la structure de commandement de l'OTAN de plus de 1 200 personnels supplémentaires et de deux nouveaux quartiers généraux : le Commandement de forces interarmées établi à Norfolk (Virginie, États-Unis), qui se concentre sur la protection des voies de communication maritimes transatlantiques, et le Commandement

interarmées du soutien et de la facilitation, établi à Ulm (Allemagne), qui apporte son soutien pour assurer l'acheminement rapide de forces et de matériels vers, à travers et depuis l'Europe. Nous avons par ailleurs créé au sein du SHAPE un Centre des cyberopérations, qui coordonnera les opérations de l'OTAN dans le cyberspace, contribuera à une meilleure connaissance de la situation dans cet espace, évaluera les risques, et enfin appuiera la prise de décision, la planification et les exercices.

### La structure de commandement de l'OTAN adaptée

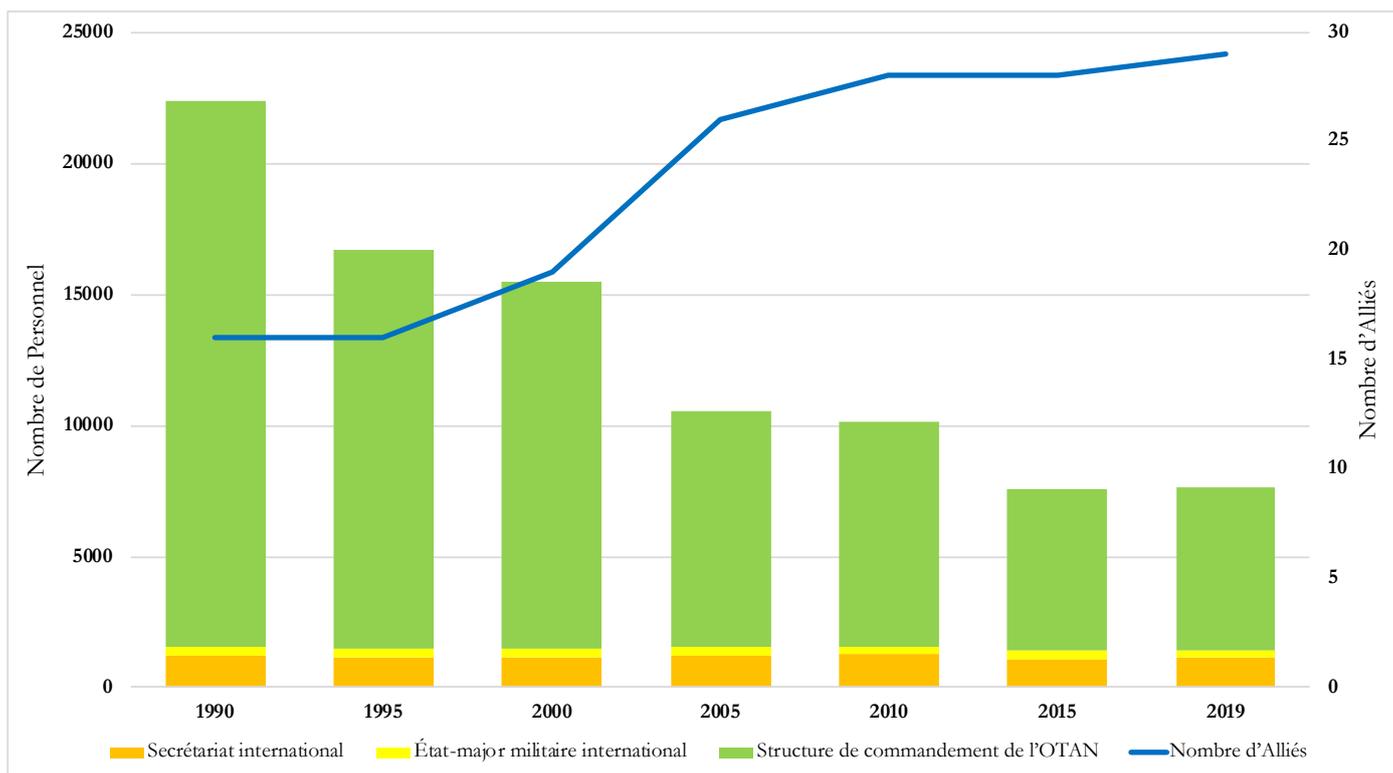


## Revue des fonctions du siège de l'OTAN

Le siège de l'Organisation a été restructuré à l'issue d'une revue des fonctions : il s'agissait de remédier aux insuffisances recensées et de mettre le siège en état de soutenir pleinement les Alliés en temps de paix comme en période de crise ou de conflit. Le siège sera ainsi en mesure de mieux se préparer à des scénarios politiques et militaires imprévus et de mieux y répondre. Ses fonctions

seront plus intégrées, son action plus cohérente et son fonctionnement plus efficace. Et nous serons davantage prêts à innover et à exploiter les technologies de rupture. Dans le cadre de la modernisation en cours, l'OTAN travaille également à adapter et à intensifier sa communication stratégique et investit dans des technologies avancées afin de contrer la désinformation et d'optimiser l'efficacité de sa communication.

## Organisation et structure de commandement de l'OTAN



## Développement capacitaire et innovation

L'Alliance doit disposer des capacités adéquates, en quantité suffisante et qui soient flexibles pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. Au travers de son processus de planification de défense, l'OTAN identifie les capacités et les forces dont l'Alliance a besoin et assigne ensuite des objectifs capacitaires aux Alliés, dans le respect des principes d'un partage équitable des charges et d'un effort raisonnable. En février 2019, les ministres de la Défense ont entériné la dernière directive politique en date pour la planification de défense, qui fixe les paramètres à suivre pour ce qui est du développement capacitaire des Alliés au cours des vingt prochaines années.

L'un des rôles essentiels de l'OTAN est de contribuer à faire en sorte que les Alliés puissent prendre des décisions éclairées s'agissant des investissements à effectuer en matière de capacités militaires. L'OTAN aide les Alliés à appréhender les conséquences des nouvelles technologies et de l'innovation ainsi qu'à produire et acquérir les équipements du haut du spectre dont leurs forces armées ont besoin.

Ces deux dernières années ont été une période déterminante pour les capacités de renseignement,

de surveillance et de reconnaissance de l'OTAN. Le programme de surveillance terrestre de l'OTAN est spécifiquement conçu pour répondre aux besoins de l'Alliance en matière de surveillance. Les moyens constitués, propriété de tous les Alliés, qui les exploiteront collectivement, formeront une capacité essentielle pour les opérations et missions de l'Alliance. Le 21 novembre 2019, le premier des cinq avions aux couleurs de l'OTAN affectés à cette capacité a atterri à Sigonella (Italie), ce qui a marqué une étape importante dans la mise en œuvre de ce programme.

Au début de 2019 a abouti le programme de modernisation à mi-vie des AWACS de l'OTAN. Doté de près d'un milliard de dollars, ce programme a permis d'équiper la flotte des technologies numériques les plus récentes. En novembre 2019, un marché de modernisation supplémentaire a été attribué. Doté d'un milliard de dollars, il permettra d'acquérir de nouvelles capacités sophistiquées dont les AWACS ont besoin jusqu'en 2035. La première phase du stade de la conception de la future capacité de surveillance et de contrôle de l'Alliance, qui doit remplacer les AWACS de l'OTAN après 2035, a été menée à bien dans le respect du calendrier, du périmètre et du budget. L'industrie de défense des Alliés va à présent élaborer six concepts différents sur la manière dont les technologies de rupture – intelligence artificielle, big data, informatique quantique, etc. – pourraient aider



Capacité alliée de surveillance terrestre (drones Global Hawk)

l'OTAN à conserver son avantage décisionnel après 2035, date à laquelle les AWACS seront retirés du service.

Par ailleurs, l'OTAN prend des mesures visant à améliorer le partage du renseignement entre Alliés. Des marchés ont été attribués en 2019 en vue de l'acquisition de capacités de recherche et d'extraction de données de renseignement. De plus, Unified Vision 2018, exercice de l'OTAN consacré au renseignement, a permis de tester des technologies de pointe pour la collecte et le partage du renseignement, notamment dans le cadre de la simulation de menaces terroristes.

En octobre 2018, l'OTAN a lancé l'initiative sur les systèmes maritimes sans pilote (MUSI). Quatorze pays collaborent à présent au développement d'une flotte de drones capables d'interopérer dans le milieu maritime. En septembre 2019 s'est tenu l'exercice sur la situation générale de l'environnement 2019, organisé dans le cadre de cette initiative, en partenariat avec les forces navales portugaises, et qui visait à mettre à l'essai et à l'épreuve ces drones, associés à des plateformes avec pilote classiques opérant tant en journée que la nuit au-dessus de la surface, en surface et sous l'eau. Ce degré d'intégration de drones dans un environnement aussi complexe était une première mondiale et a permis aux Alliés de recueillir des données et de se faire une

meilleure idée de la situation, ce qui contribuera au développement de cette initiative.

Les forces navales de l'OTAN doivent être capables d'opérer dans des environnements où le dispositif de déni d'accès/d'interdiction de zone monte aujourd'hui en puissance. En octobre 2019, les essais annuels portant sur les opérations électromagnétiques navales (NEMO) ont été réalisés au large de la côte sud-est du Royaume-Uni. Ces essais comprenaient pour la première fois un volet opérationnel visant à améliorer les capacités de guerre électronique navale et de défense contre les missiles antinavires du 1<sup>er</sup> Groupe maritime permanent OTAN.

En 2018, l'Alliance a lancé le projet multinational relatif aux munitions tactiquement décisives (Mer), qui doit aider les Alliés à constituer et à gérer à moindre coût et avec plus de facilité des stocks de munitions clés pour un usage maritime. D'autres projets ont vu le nombre de pays participants augmenter, comme les projets relatifs aux munitions air-sol à guidage de précision, aux munitions tactiquement décisives (Terre) et à la capacité multirôle de ravitaillement en vol et de transport. Par ailleurs, les installations d'entraînement établies à Zadar (Croatie) dans le cadre du programme multinational pour l'aviation des forces spéciales seront inaugurées officiellement au mois de décembre 2019.

L'avance technologique de l'OTAN est depuis toujours un facteur essentiel de l'aptitude de cette dernière à assurer la dissuasion et la défense face à des adversaires potentiels. Dans l'avenir, notre sécurité dépendra de notre capacité à appréhender, à adopter et à mettre en œuvre des technologies ayant trait notamment à l'intelligence artificielle, à l'autonomie et aux systèmes hypersoniques. En octobre 2019, les ministres de la Défense ont approuvé une feuille de route pour les technologies émergentes et de rupture, qui vise à aider à structurer les travaux de l'OTAN dans les domaines technologiques clés et à permettre aux Alliés d'analyser les conséquences de ces technologies sur la dissuasion et la défense, sur le développement capacitaire, sur les normes juridiques et les règles déontologiques, ainsi que sur la question de la maîtrise des armements.



